

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/La-voie-technologique-va-t-elle-faire-les-frais-de-la-reforme>



école & société

La voie technologique va-t-elle faire les frais de la réforme ?

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mercredi 11 décembre 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La voie technologique semble faire les frais de la réforme du lycée. Les effectifs sont en baisse à cette rentrée (- 4,4 %) en première (sauf en STMG). L'inquiétude est très forte pour la série STI2D (- 13 %).

Le sujet est suffisamment inquiétant pour que le ministère annonce la création d'un groupe de travail *ad hoc* adossé au comité de suivi de la réforme du lycée. Il se réunira début 2020 pour analyser plus finement les effets de la réforme du lycée sur la voie technologique et faire des propositions.

Pour la série STI2D, on peut penser que le choix plus large de spécialités à dominante scientifique dans la voie générale avec la création de la spécialité NSI a amené plus de lycéens à tenter l'expérience de la voie générale. Il faut dire que les débats de ces deux dernières années autour de l'affectation dans l'enseignement supérieur via *Parcoursup* ont mis en évidence que les bacheliers technologiques n'avaient pas les mêmes chances que les bacheliers généraux d'entrer dans certaines formations et y réussir. Les familles l'ont sans doute bien compris. L'annonce récente de la volonté d'instituer une obligation d'au moins 50% de bacheliers technologiques dans les formations en IUT pourrait toutefois modifier la donne dans l'avenir.

Cette déstabilisation de la série STI2D est d'autant plus mal venue que, suite à la douloureuse réforme de 2011 cette série voyait ses effectifs remonter après des années de baisse continue. L'inquiétude est grande chez les enseignants concernés de la voir mourir à petit feu.

La réforme du lycée a, de fait, été pensée pour la voie générale. Le ministère a choisi d'adapter artificiellement la voie technologique à la nouvelle architecture du lycée. Elle en est devenue finalement assez illisible, coincée entre la voie générale qui propose des parcours variés et la voie professionnelle qui propose une insertion au niveau bac et la possibilité de poursuivre ses études après le bac.

On sait maintenant que les élèves suivant les voies générale ou technologique devront tous poursuivre des études après leur bac. En entrant en seconde GT, on débute, de fait, un « cursus » de six ans : le bac - 3 ; bac + 3. Il n'y a donc plus vraiment de raison objective de conserver deux voies complètement étanches.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa est depuis longtemps favorable à ce que des enseignements technologiques soient accessibles à tous les élèves, dans tous les parcours. Il reste convaincu que la pédagogie de projet développée dans la voie technologique pourrait apporter beaucoup aux lycéens préparant un bac général. Un enseignement technologique obligatoire en seconde fait partie de nos revendications pour que tous les lycéens fassent connaissance avec ces enseignements largement absents du collège. Malheureusement, la voie technologique est restée un impensé de l'actuel ministre et elle fait les frais de la précipitation dans laquelle la réforme est menée. Le comité de suivi aura-t-il les moyens de revenir sur cette architecture bancaire ?